



## Pour une pêche durable et responsable !

- Respectons les tailles, quantités et périodes de pêche autorisées.\*
- Ne transformons pas l'estran sableux en un champ de labour.
- Ne prélevons pas les individus portant des œufs.
- Limitons notre pêche à ce que l'on consomme.
- Remettons les pierres retournées en place.
- En cas d'urgence sur l'estran, composons le 196.



*Vous pouvez vous tenir informé(e) des réglementations sanitaires, périodes d'ouverture, tailles et quantités autorisées auprès de la commune où vous pêchez ou de la DDTM du Calvados.*



**Homard : 8,7 cm (céphalothorax uniquement)**



**Palourde : 4 cm**



VALLÉE DE L'ORNE



Étrille : 6,5 cm

Crevette grise : 3 cm

Bouquet : 5 cm

Fion «telline» : 2,5 cm

Moule : 4 cm

Toute l'actualité  
de la pêche à pied sur la Côte  
Fleurie et la Côte de Nacre :  
[www.pecheapied-calvados.com](http://www.pecheapied-calvados.com)



Coque : 2,7 cm

Tourteau : 14 cm

